

# Éclairer & accompagner

Conrad van de WERVE<sup>1</sup>

Quel soutien apporter aux écoles les plus en difficulté ? Alors que cette question doit être travaillée dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence, le SeGEC mène – depuis de nombreuses années déjà – une politique active en la matière. Au départ d'un système de collecte et de traitement des résultats des écoles aux épreuves non certificatives externes, l'enseignement catholique propose un accompagnement spécifique aux établissements présentant des résultats préoccupants. Et incontestablement, le dispositif porte ses fruits...

**2008:** le SeGEC lance son projet, deux ans après l'entrée en vigueur d'un décret qui fixe un nouveau cadre pour les épreuves externes. L'analyse des résultats révèle des écarts importants entre des écoles appartenant à une même classe d'indice socio-économique. Rapidement, l'enseignement catholique voit un potentiel d'amélioration de la qualité de l'enseignement dans de nombreux établissements.

Parmi les intuitions de départ, il y a la volonté de permettre aux acteurs de s'approprier des indicateurs, d'analyser les pratiques et de regarder de plus près celles d'écoles qui, tout en scolarisant

des élèves de milieux défavorisés, présentent des résultats particulièrement satisfaisants et encourageants<sup>2</sup>. L'exercice présente, bien sûr, des limites. L'interprétation des résultats n'est pertinente qu'à partir de l'école elle-même et de son contexte propre.

## Le dispositif

Grâce à une procédure informatisée d'envoi de fichiers par les établissements, le SeGEC collecte les résultats aux épreuves non certificatives. Après traitement des données, il envoie à chaque PO/direction un document synthétique permettant de situer les implantations par rapport à la moyenne des résultats dans une même zone géographique et dans une même classe d'indice socio-économique.

Ensuite, il fait une proposition d'accompagnement pédagogique spécifique et d'accès aux formations aux établissements dont les résultats semblent indiquer un décrochage<sup>3</sup>.

En 2013-2014, 26 écoles sur les 181 qui ont été contactées au fondamental et 21 sur 85 au secondaire ont sollicité cet accompagnement. Il faut cependant noter qu'un nombre important de ces écoles a, par ailleurs, bénéficié d'autres formes d'accompagnement.

## Première évaluation

Si l'on compare les résultats obtenus par les écoles ayant bénéficié de cet accompagnement spécifique d'une épreuve à l'autre, on constate une nette amélioration



(cf. tableaux ci-contre). Ainsi, au fondamental, les écoles qui ont été soutenues ont vu croître leurs résultats de près de 10% entre les épreuves non certificatives en mathématiques de 2011 et celles de 2014. Au secondaire, elles ont enregistré une amélioration de 13% pour ces mêmes épreuves de maths entre 2011 et 2014.

Cette première évaluation amène à se poser une série de questions : comment peut-on développer et formaliser suffisamment la démarche de contractualisation interne au sein de l'établissement ? Comment peut-on passer d'une logique étroite où les indicateurs cernent des disciplines à une logique plus large où l'on prendrait en compte un ensemble de variables à l'échelle d'un établissement ?

### Décret fourre-tout

Pour rappel, le décret fourre-tout récemment amendé et voté par le Parlement de la FWB prévoit des modalités de contractualisation externe. Pour 2018, les écoles devront élaborer, sous la responsabilité des PO et des directions, et en concertation avec l'équipe éducative, des plans de pilotage qui constitueront des contrats d'objectifs. Ceux-ci feront l'objet d'un contrôle à posteriori par l'inspection. Ces contrats devront tenir compte du contexte de l'établissement, de son projet et des ressources disponibles.

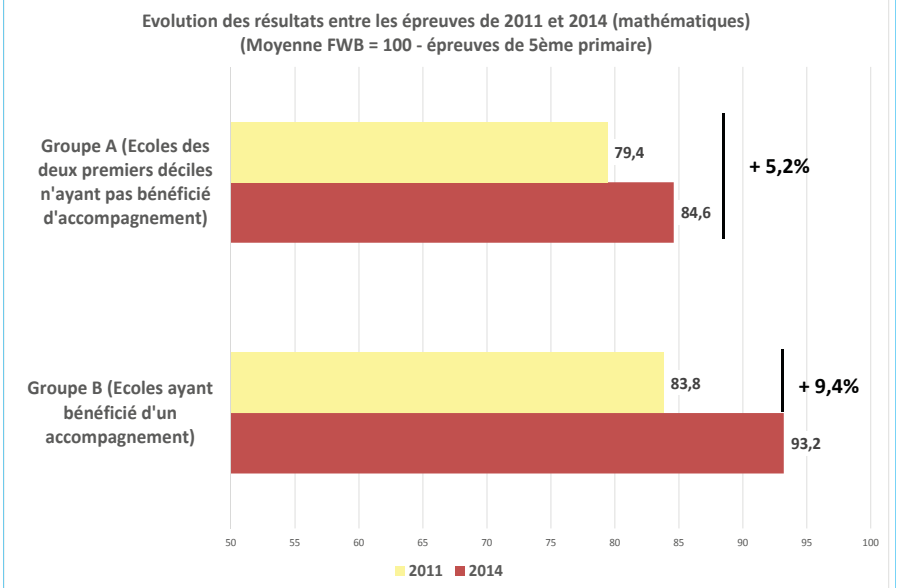
Pour sa part, le SeGEC, en concertation avec les associations de directeurs, va réfléchir à la manière d'aider les écoles dans ce travail. Des ressources, formations ou formules d'accompagnement pourront ainsi être développées. Enfin, en ce qui concerne plus précisément les écoles « *en écart significatif de performance sous la moyenne des résultats* », elles seront invitées à élaborer un dispositif de rattrapage en collaboration avec les services d'accompagnement des réseaux. La notion d'écart significatif doit encore être précisée. ■

1. Sur base du PowerPoint « *Traitement des évaluations externes et accompagnement spécifique des écoles aux résultats préoccupants : description du dispositif et première évaluation* », par Étienne MICHEL et Étienne DESCAMPS, février 2016, accessible sur <http://enseignement.catholique.be> > **Actualité**

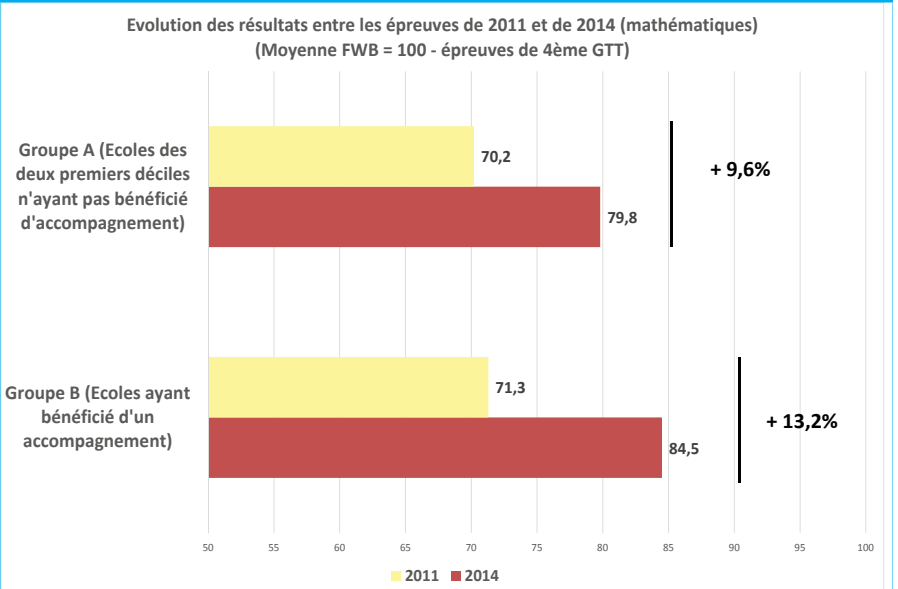
2. Lire « *Pratiques d'écoles et équité* », par Benoit DE WAELE, Service d'étude du SeGEC. Document disponible sur <http://enseignement.catholique.be> > **Enseignement catholique** > **Documents de référence**

3. Premier ou deux premiers décile(s) de la distribution des résultats

## PREMIERE EVALUATION QUANTITATIVE (primaire)



## PREMIERE EVALUATION QUANTITATIVE (secondaire)



# En pratique

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

En quoi consiste précisément la proposition d'accompagnement pédagogique ? Comment s'organise-t-il ? Nous avons posé la question à **Luc MICHIELS**, conseiller pédagogique coordonnateur de la Cellule de soutien et de conseil pédagogique de la FédEFOC<sup>1</sup>.

## Quand l'école accepte l'accompagnement proposé, que se passe-t-il ?

**Luc MICHIELS** : Ce n'est facile pour personne de recevoir des résultats insatisfaisants. Nous sommes très vigilants : il n'est pas question de mettre en cause qui que ce soit. On sait bien que les résultats d'un élève aux évaluations sont la conséquence de tout un parcours scolaire et de pratiques pédagogiques qui pourraient sans doute être améliorées. À partir du moment où un établissement souhaite notre intervention, un conseiller pédagogique (voire deux, dans certains cas) de la Cellule est désigné pour travailler avec l'école, en coordination avec le diocèse concerné. Il rencontre la direction et vérifie si un accompagnement est judicieux et quelle forme il peut prendre. Nous intervenons vraiment au cas par cas, pour faire du « sur-mesure ».

## Quelles sont les différentes phases du travail d'accompagnement ?

**LM** : Après analyse des résultats avec la direction, une concertation a lieu avec les enseignants pour poursuivre l'analyse des résultats et dégager les grandes lignes du travail à mener. La direction, c'est le pilote pédagogique. Elle est la première à poser un regard sur son établissement à l'aide des résultats obtenus. Quant aux enseignants, ils ont les clés de compréhension de ces résultats. On va examiner avec eux les réponses des élèves, item par item, pour comprendre ce qu'il y a derrière l'erreur.

Nous apportons des ressources (dont les « résultats et commentaires » de la FWB à partir des résultats de toutes les écoles) pour aider à cette compréhension. On travaille ensemble à la recherche d'explications et de solutions. Et c'est toute l'école qui participe à l'analyse, de la 1<sup>re</sup> maternelle à la 6<sup>e</sup> primaire. Après ce travail, on envisage comment mettre de nouvelles pratiques en place pour remédier au(x) problème(s).

## Et ça marche ?

**LM** : L'objectif final est que les résultats des élèves s'améliorent. Cela peut prendre un certain temps. Le changement le plus immédiat, c'est le développement d'une réelle culture de collaboration au sein de l'équipe éducative. À entendre les enseignants, c'est très positif !

Nous ne nous imposons jamais dans une école. Nous impliquons fortement la direction et les enseignants dans la réflexion. Ils ne pourront pas être de simples « consommateurs » de notre accompagnement. C'est ce qu'eux vont faire de toute cette réflexion qui va apporter le changement ! ■

## Construire ensemble

« Une école du Hainaut souhaitait notre intervention, explique **Luc MICHIELS**. Nous nous sommes rendu compte, au vu des résultats des évaluations, qu'une école proche rencontrait le même genre de difficultés en langue française, année après année, concernant la compréhension implicite du message. Nous avons proposé aux deux établissements de travailler en commun, pour permettre aux enseignants de découvrir d'autres pratiques que celles dont ils avaient l'habitude. Ils ont construit ensemble des activités visant à développer cette compétence, et ce, à tout âge.

En 2<sup>e</sup> année, ils ont, par exemple, développé une activité relativement simple, à partir d'une planche de bande dessinée. Ils ont ensuite mené dans leur classe les activités imaginées, en présence des collègues de l'autre école, avec pour objectif de vérifier si ces idées nouvelles s'avéraient pertinentes. Notre rôle, là, était de nourrir la réflexion des enseignants dans la construction de l'activité, et de les aider à débriefer l'observation en classe pour essayer d'en retirer un maximum d'éléments intéressants.

Un projet comme celui-là nécessite une dizaine d'interventions du conseiller pédagogique sur l'année. Mais il arrive que l'accompagnement se poursuive un ou deux ans de plus, en fonction des difficultés constatées. » **MNL**

1. Fédération de l'Enseignement fondamental catholique